



## Procès-verbal

---

de la 61<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de l'Association des Communes Suisses (ACS)  
Jeudi 15.05.2014, 09h45 – 10h10, « Saal zum Doktorhaus », Wallisellen

---

Présents: 238 représentants/représentantes des communes des institutions membres de toute la Suisse ainsi que des invités d'honneurs

Présidence: Hannes Germann, conseiller aux États, président de l'ACS

Procès-verbal: Sibylle Aeberhard, administration/responsable de projet auprès de l'ACS

---

### Accueil et ouverture de la 61<sup>e</sup> Assemblée générale

---

Le *président Hannes Germann* accueille les délégués des communes et des institutions, les représentantes et représentants des organisations partenaires ainsi que les invités à la 61<sup>e</sup> Assemblée générale dans la «Saal zum Doktorhaus» à Wallisellen. En outre, le *président* souhaite la bienvenue à chacune des quatorze communes qui ont adhéré à l'ACS l'année dernière.

En plus, le *président* remercie le fait que la manifestation d'aujourd'hui peut avoir lieu dans la commune de Wallisellen et passe la parole à *Bernhard Krismer* pour un mot de bienvenue.

*Bernhard Krismer*, maire de Wallisellen, souhaite la bienvenue à l'assistance et présente sa commune.

Le *président* informe que les membres de l'ACS ont reçu l'invitation ainsi que l'ordre du jour de l'Assemblée générale dans les délais et qu'aucune proposition de membre n'a été reçue.

Le *président* propose de renoncer à un scrutateur pour le vote, et cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Le *président* passe au vote concernant l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

### Assemblée générale – Partie statutaire

---

#### Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 juin 2013
2. Approbation du rapport annuel 2013\*
3. Approbation du compte annuel 2013 après lecture du rapport de révision \*
4. Décharge au Comité
5. Fixation des cotisations de membre
6. Modifications statutaires
7. Élection d'un nouveau membre au Comité
8. Divers

\* à télécharger sous [www.chgemeinden.ch](http://www.chgemeinden.ch)

---

## Procédure

---

### 1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 juin 2013

Le procès-verbal en allemand, français et italien publié sur le site Internet de l'ACS est adopté sans discussion et à l'unanimité. Le *président* remercie l'autrice.

### 2. Approbation du rapport annuel 2013

Le *président* informe sur les diverses activités passées de l'ACS et entre brièvement en matière sur certains sujets particulièrement importants pour le renforcement de la position des communes. Le rapport annuel a été publié sur le site Internet de l'ACS et, en plus, il a été informé en continu dans des bulletins d'informations et dans la « Commune Suisse ». Pour des raisons de temps, il est exceptionnellement renoncé à mentionner en détail les autres activités de l'ACS.

Le *président* passe la parole aux personnes présentes. Il n'y a pas d'interventions et le *président* fait alors voter sur le rapport annuel 2013 qui est adopté à l'unanimité et sans abstentions.

### 3. Approbation du compte annuel 2013 après lecture du rapport de révision

Le *président* passe la parole à Ulrich König, directeur de l'ACS.

Le *directeur* signale que le compte annuel 2013 et le rapport de révision ont été publiés sur le site Internet de l'ACS.

L'ACS peut à nouveau regarder en arrière sur un exercice très réjouissant. Grâce aux recettes de la foire spécialisée «Suisse Public» ayant lieu tous les deux ans, les provisions de la Visana ainsi que des excédents des recettes dans les domaines de la vente d'adresses et de séminaires, le compte annuel 2013 se solde par un excédent de quelque 26'400 fr. de plus que budgété. Les frais pour le déménagement du secrétariat d'Urtenen-Schönbühl à Berne ont pu être couverts par la liquidation des provisions.

Le *directeur* informe que le bilan est également satisfaisant. Il se solde par des actifs et passifs d'environ 1,7 million de fr. La part de capital propre s'élève désormais à 91%, ce qui peut être considéré comme très confortable. Les fonds étrangers sont exclusivement des engagements à court terme et des régularisations annuelles. La situation financière de l'ACS continue à se présenter de manière solide à la date du bilan. Pour les explications sur le rapport de révision 2013, le *directeur* passe la parole à *Ernst Schleiffer*, représentant de l'organe de révision Fiduciaire Probitas S.A., Bienne. *Ernst Schleiffer* n'a pas de remarques supplémentaires à faire sur le rapport de révision et recommande d'accepter le compte annuel 2013.

Après avoir pris connaissance du rapport de révision, le *président* passe au vote sur le compte annuel 2013 qui est adopté à l'unanimité et sans abstentions.

### 4. Décharge au Comité

La décharge au Comité est accordée à l'unanimité et sans abstentions.

### 5. Fixation des cotisations de membre

Les cotisations de membres restent inchangées pour 2015. Le *président* demande aux personnes présentes de bien vouloir voter à ce propos.

Les cotisations de membres sont adoptées à l'unanimité et sans abstentions.

### 6. Modifications statutaires

Le *président* informe sur l'importance d'une meilleure prise en compte de l'Association des Communes Suisses au niveau national et des affaires de plus en plus complexes, et sur le fait que les interventions au Parlement fédéral prennent de plus en plus d'importance. Afin de pouvoir présenter les requêtes de l'ACS directement devant les groupes parlementaires respectifs ainsi qu'au Conseil national ou au Conseil des Etats, une représentation de membres des chambres fédérales au sein du Comité de l'ACS est très importante.

Par conséquent, le *président* propose à l'Assemblée générale des modifications statutaires importantes: d'une part, la modification de l'art. 14 concernant la composition du Comité et, d'autre part, la précision nécessaire de l'art. 25 concernant la dissolution du Comité.

La proposition avec le libellé précis des modifications statutaires a été transmise.

### **Décision**

Personne n'intervient. La proposition est acceptée à l'unanimité et sans abstentions.

## **7. Élection d'un nouveau membre au Comité**

Le *président* salue *Christine Bulliard-Marbach*, conseillère nationale. Le *Comité* propose de l'élire comme nouveau membre du Comité de l'ACS. Elle se présente brièvement en sa qualité de maire de la commune d'Übersdorf.

Le *président* prie de voter sur l'élection de *Christine Bulliard-Marbach*, *conseillère nationale*, au Comité de l'ACS et passe la parole aux personnes présentes.

Il n'y a pas d'interventions de la part de l'Assemblée, ainsi qu'aucune proposition supplémentaire d'élection. La candidate *Christine Bulliard-Marbach* est élue au Comité de l'ACS sous des applaudissements nourris. Le *président* souhaite la bienvenue à *Christine Bulliard-Marbach* au Comité et se réjouit d'une collaboration passionnante et enrichissante.

## **8. Divers**

Le *président* informe sur les changements de personnel à venir au sein de l'ACS:

Le 27.02.2014, le Comité a élu Monsieur Reto Lindegger en tant que nouveau directeur de l'ACS. Dès le 1<sup>e</sup> janvier 2015, il reprendra la direction opérationnelle de l'ACS de Ulrich König qui prend sa retraite à la fin de l'année. En tant que délégué du Comité de l'ACS, Monsieur König continuera cependant à s'occuper de projets importants. Le *président* demande à Reto Lindegger de se présenter brièvement.

En outre, le *président* informe que la veille, le Comité a pris congé de Madame Maria Luisa Zürcher, directrice adjointe de l'ACS, et de Monsieur Steff Schneider, ancien rédacteur en chef de la «Commune Suisse».

Le *président* leur adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle tranche de vie ainsi que de nombreux nouveaux défis captivants. L'assemblée prend congé de ces deux personnes sous de grands applaudissements.

Le *président* attire l'attention sur les prochains rendez-vous de l'ACS:

- Séminaire «Attractivité des sites – comment les communes peuvent rester compétitives», 19 septembre 2014, Hôtel Arte, Olten
- Conférence sur le fédéralisme les 27/28 novembre 2014, Soleure
- 62<sup>e</sup> Assemblée générale le 18 juin 2015, Bernexpo, Berne

Sous le pont «divers», le *président* s'informe sur des requêtes éventuelles de la part des personnes présentes. Il n'y a pas de commentaires et il communique que directement après la séance, soit à 10h45, la manifestation continue dans la salle avec un séminaire sur le sujet «Stopper le mitage du territoire – mais comment ?».

Le *président* remercie les nombreux délégués présents des communes de leur participation ainsi que tous ceux et toutes celles qui ont contribué à la réussite de l'Assemblée générale et clôture ainsi la 61<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Association des Communes Suisses.

---

Fin de l'Assemblée générale: 10h15

Wallisellen, 15.05.2014

Procès-verbal: Sibylle Aeberhard